

COMITÉ SYNDICAL

Du Lundi 27 avril 2026 à 17h30

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026 à 17h30, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur Christian PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130 titulaires et 92 suppléants

Présents : 109

Pouvoirs : 18

Votants : 95

Convocation établie et affichée le :

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Sous-Préfecture le :
- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme Marie-Joseph DE PERETTI, Mme Josiane CHAMBODIE, M. Jean-Louis LASCAUX, Mme Hélène LACROIX, M. Alain DOUSSEAU, M. Olivier BONNICHON, M. Philippe DELARUE, M. Jean-Luc SOUQUIERES, M. Christian PRADAYROL, Mme Valérie TAURISSON, Mme Sandrine MARTIN, M. Joël GROSTIN, M. Richard GRIFFOUILLE, M. Jean PONCHARAL, Mme Laurence VEYSSIERE, Mme Catherine GABRIEL ; M. Jean-Gabriel SAUTOUR, M. Guy ROQUES, M. Thierry KURKOWSKI, M. Jean-Marie VALADE, M. Serge ARNAUD, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Jean-Marc BRUT, Mme Aurélie GRAISSAGUEL, M. Gérard COFFY, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Hubert BOURNOL, M. Christian CHATRAS, M. Philippe TILLET, M. Lionel AUMAITRE, Mme Pascale BOISSIERAS, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Georges CHIANO DI LOMBO, M. Régis LESCURE, M. Stéphane SERRE, M. Victor SANCHEZ, M. Walter MAMMOLA, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. Philippe CHABRIER, Mme Monique SERRE, M. Philippe VIDAUD, M. Jean-Pierre LABORIE, M. Maxence COUSIN, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Francis BORDAS, M. Didier MARSALEIX, M. Guillaume MASSONI, Mme Julie ROBERRINI, Mme Nelly DUFFAUT, M. Nicolas JAUBERT, Mme Marie LAPACHERIE, M. Stéphane BIRYCKI, Mme Marina VIDAL DA GAMA, M. Didier HAUSER, Mme Sonia CHOZENOUX-PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis BEAUVIEUX, Mme Corinne BOUSQUET, Mme Monique MAS, M. Jacques LACOMBE, M. Michel LACHAMBRE, Mme Cylvy NEPLE, M. Frederic PRODEL, M. Patrick DELORT, M. Jean-Claude REYNAUD.

Communauté de Communes Midi Corrèzien :

M. André ALRIVIE, M. Pascal MARÇAIS, M. Franck GILLET, Mme Marie-Françoise GERMANE, M. Jean-Jacques VAILLANT, M. Jérémie SOURIE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Christian PERNOT, M. Ghislain MALLIE, M. Michel RAYNAL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 18

M. Frédéric SOULIER, M. VEGA TOC, Mme PIANEZZA, M. DARTHO, M. LONGUEVILLE, M. GILLET, M. MARCOS, M. BARNABE, Mme MOURIGAL LAROCHE, M. LEROUX, Mme MOURIGAL, M. FAURE, Mme BONNEVAL, M. NOYER, M. TARBARD, M. CROUZEL, M. POMMIER, M. LABORIE, M. Noël CROUZEL

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

M. Alain CHALANGEAS, M. Christophe BOULOUX, M. Michel ZULBERTY, M. Michel DA CUNHA, Mme Marie FINDELING, Mme Agnès MASSONNIER, M. Arthur GOUDEAUX, M. Jean-Pierre BEYLIE, M. Michel PEYRAMAURE, M. Bernard LAROCHE, M. Franck FOURNIER, M. Jean-François LABORIE, Mme Fabienne KRUPKA, M. Denis VIGNERON, M. Gilbert ANTIGNAC, M. Jean-Michel DESCHAMP, M. Maxime NICOLAU, Mme Katia SERVAES, M. Guy LARUE, M. Remy DANIEL, M. Laurent DUPUY.

Communauté de Communes Midi Corrèzien :

Mme Isabelle PEINEAU, M. Pascal BRUYERE, M. Jérôme COUTURIER, Mme Béatrice SOUM, Mme Michele FEIX, Mme Danielle RAGEAU, Mme Sylvie CHAMBEAUDIE, M. Vincent KELLER, Mme Corinne JOLLET, M. Sylvain TRONCHE, Mme Catherine CHADELAUD.

Délibération n°2026-11

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Alain RIGOUX pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : ELECTION DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) DU SEBB

RAPPORTEUR : PRESIDENT(E) DU COMITE SYNDICAL DU SEBB

Les Commissions d'Appel d'Offres (CAO) exercent une compétence décisionnelle dans les procédures d'Appel d'Offres.

La composition des commissions est régie par les dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT.

Pour un établissement public ou une commune de plus de 3 500 habitants, celle-ci est composée par :

- le Président (de plein droit)
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Les élus membres de la Commission ont voix délibérative, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage.

Il est précisé que l'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent compter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) peut faire appel au concours d'agents du pouvoir adjudicateur compétents dans la matière qui l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

Peuvent participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres avec voix consultative, sur invitation du président de la commission :

- Le comptable de la collectivité ;
- Un représentant du service en charge de la concurrence ;
- Des personnalités compétentes dans le domaine dans lequel s'inscrit le marché (personnalités ou un ou plusieurs agents).

Aux termes de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Ainsi, la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres doit être faite au scrutin secret, sauf décision unanime contraire de l'assemblée délibérante.

Il a été demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir procéder aux nominations de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour siéger dans la commission d'appel d'offres.

L'Assemblée a décidé à l'unanimité d'accepter la liste des candidatures à main levée, sans passer par une élection au scrutin secret.

Sont élus au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

Président(e) du SEBB +

Membres titulaires :

- Alain SIMONET
- Philippe VIDAU
- Nathalie DURANTON
- Noël CROUZEL
- Alain RIGOUX

Favorable : 94
Abstentions : 1 voix
Contre : 0 voix

Membres suppléants :

- Jean-Michel MONTEIL
- Hélène LACROIX
- Yves NOYER
- Josiane CHAMBODIE
- Eddie MARCOS



**Le Président,
Christian PRADAYROL**